

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### COUP DE COLERE DU PRESIDENT D'ALERTES 38 A L'OCCASION DU CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DU 18/10/24

« Le temps des constats est périmé, il convient d'agir ! »

Relayant l'exaspération de la population du département, Jean Menoud a exprimé sa colère vis-à-vis du traitement des personnes âgées dans le système de santé et plus particulièrement aux urgences.

L'association Alertes 38 qui milite pour le bien vieillir en Isère :

- pour l'amélioration du fonctionnement des urgences
- pour un accueil décent des personnes âgées à l'hôpital
- pour la prise en compte de la solitude des personnes âgées venant des EHPAD à l'hôpital

a exigé une réaction des autorités locales.

Dénonçant l'accumulation de rapports, de constats d'une situation connue depuis longtemps, le président d'Alertes 38 a listé les nombreuses interpellations de l'association en direction de toutes les autorités en charge de la santé sur le département. Il a déploré qu'aucune suite ni réponse n'ait été donnée.

Alors que depuis 2022 l'association alerte les autorités administratives et de santé et que des décès ont été constatés aux urgences son président a déclaré : « que le temps des constats était périmé et qu'il convenait d'agir ! ».

Ce jour l'association a de nouveau saisi le préfet de l'Isère, l'ARS et les élus du département. Elle a également informée l'ensemble des EHPAD du département de son point de vue.

#### **Contact :**

Alertes 38 : 04 76 24 08 63 (*le matin*)

Jean Menoud, président : 06 84 70 58 73

Le 21/10/2024